▶▶▶

rentes AI versées, 226.000 (87%) l'ont été en Suisse et 34.000 (13%) à l'étranger. Trois quarts étaient des rentes entières. La principale cause de l'invalidité est la maladie (180.000 personnes). Les infirmités congénitales et les accidents jouent un rôle plutôt secondaire. Le risque de tomber à l'AI est le plus grand chez les hommes à la veille de la retraite: 15% touchent une rente AI. En 2014, les dépenses de l'AI se sont élevées à 9,3 milliards de francs et les recettes à 9,9 milliards. Les dépenses pour les rentes se sont situées à 5,5 milliards de francs (59,7%). A cela s'ajoutent notamment les allocations pour impotent, soit 1,6 milliard (17,8%), et des indemnités journalières (0,4 milliard, 4,6%).

GOUVERNANCE

# Nécessaire attention

**Pourquoi la fraude en entreprise reste un sujet embarrassant conduisant à une certaine négligence.**

JEAN-PHILIPPE KEIL
*Mazars SA*

La criminalité financière et la fraude constituent des risques auxquels les dirigeants d'entreprise sont le plus souvent mal préparés. En outre, en cas de survenance, ils vont hésiter à en tirer toutes les conséquences pénales, car les impératifs du marché et la réputation de l'entreprise tendent à privilégier l'attitude conduisant à poser une chape de plomb sur ces situations complexes. Il en résulte que les poursuites en justice qui devraient frapper le fraudeur ou son organisation ne sont pas systématiquement engagées. Les entreprises en tirent plus souvent les conséquences pour le futur en termes d'organisation ou de contrôle interne mais bien souvent ces conséquences sont circonstancielles et limitées à pallier le risque survenu sans remettre à plat l'organisation dans son ensemble. Les auditeurs externes, de par leurs missions légales ou contractuelles, sont souvent exposés aux conséquences de la criminalité financière. La mission du réviseur ne comporte pas la recherche systématique d'irrégularités, de malversations, de cas de fraudes ou de violations de la loi. En effet, il est matériellement impossible pour le réviseur de vérifier toutes les opérations comptables au titre d'un exercice. Toutefois, la norme d'audit suisse 240 prévoit des diligences précises en cas de fraude pour en déterminer l'impact sur les comptes d'une part ou l'évaluation des risques de fraude par le biais de discussion avec les membres de l'équipe de révision et des entretiens avec la gouvernance de l'entreprise d'autre part. Toutes les irrégularités découvertes sont systématiquement communiquées à la plus haute autorité de l'entreprise, conseil d'administration et assemblée générales inclus au regard des articles 728 b et c CO.

La responsabilité première pour la prévention et la détection des fraudes incombe aux personnes constituant la direction de l'entreprise. Il faut développer une culture d'entreprise prônant l'éthique et l'honnêteté et mettre en place un système de contrôle interne adéquat, réduisant le risque de non détection doublé d'une surveillance effective de la direction.

Les entreprises ayant une faible culture de contrôle ou des procédures non actualisées, les sociétés qui rencontrent de grandes difficultés de trésorerie (du fait de pertes ou de besoins de financement), les filiales éloignées de leurs bases, les start-up devant maximiser leurs résultats après s'être vendues, les gérants cumulant tous les pouvoirs et disposant de la signature individuelle, les chefs-comptables sur-occupés ou ne prenant jamais de congés annuels, les employés disposant des autorisations de paiement à distance et pouvant accéder aux opérations comptables ou même le grand patron dont personne «finalement» ne contrôle les frais de mission constituent un terreau favorable à la fraude.

En quoi consiste la fraude en matière financière?

- Le détournement d'actifs visant un enrichissement personnel.
- L'élaboration d'informations financières mensongères ou manipulation des comptes visant à cacher des opérations frauduleuses ou présenter une situation plus favorable afin d'en tirer un avantage.

Les détournements d'actifs à l'échelle d'une entreprise, d'une filiale ou d'un groupe sont des exemples fréquents. Ainsi, un comptable disposant des codes de paiements et de la possibilité de commander et se faire livrer de la marchandise a pu détourner des centaines de milliers de francs en matériel informatique revendus sur un site commercial en ligne. Le gérant d'une filiale disposant d'une grande liberté d'action a pu utiliser à son profit les actifs d'une société: bijoux, meubles, art, voyages d'agrément, restaurant, clubs, assurance-vie et responsabilité personnelle, véhicules, factures créanciers fictives et doubles paiement des fournisseurs. Le chef comptable d'une autre société a créé des employés fictifs ou procédé à des versements de bonus fictifs sur son propre compte personnel.

Les dirigeants d'entreprise sont très exposés à l'appréciation à priori ou postérieure de leurs frais de mission. Si il est vrai que des abus sont relevés dans la nature des défraiements de certains (cadeaux d'un montant extravagant, hôtels et vols intercontinentaux «top du top», voyages au profit de membres de la famille, d'ami(e)s), etc.

TOURISME

# Recul modeste du nombre de nuitées

**Les zones rurales et alpines sont plus impactées que les villes par le taux de change.**

De récentes prévisions tablent sur une baisse modérée du nombre de nuitées pour le tourisme suisse. La situation est néanmoins dramatique, estime Jürg Schmid, directeur de Suisse Tourisme.

«Je réfute toute accusation de lamentation», a déclaré Jürg Schmid dans une interview accordée à la «SonntagsZeitung». Cela même si le centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) a prédit la semaine dernière un recul modeste de 0,6% des nuitées en 2015.

L'évolution des nuitées doit cependant être considérée de manière différenciée, souligne le directeur de l'organisation faîtière. Tandis que les villes se développent de manière satisfaisante, la situation est grave dans les zones rurales et les régions alpines. Les clients de la zone euro ont en effet particulièrement manqué à l'appel. «Ce n'est pas une complainte, mais la dure réalité», affirme Jürg Schmid.

Les hôtels offrent souvent des tarifs spéciaux à leurs clients étrangers, qu'ils doivent ensuite également proposer à leurs clients domestiques. «Actuellement, la situation de marché nous contraint à offrir des prix d'aubaine, même pour les Suisses». Avec les réductions de prix actuelles, la capacité d'investissement est donc sacrifiée, cela même si les investissements et les innovations sont des facteurs importants de réussite.

L'industrie suisse du tourisme semble malgré tout relever le défi. «Je n'ai pas



▶▶▶